



Les Archers d'Argences



Invitation

Nous avons le plaisir de vous convier à notre concours en SALLE (2 x 18m) que nous organisons les

20 et 21 Octobre 2018

Cette compétition sélective pour les championnats du Calvados, régional et de France se déroulera au gymnase des marronniers, Place des Marronniers à ARGENCES.

Coordonnées GPS : N- 49°07.359' O-000°10.087'

	SAMEDI A.Midi	SAMEDI Soir	DIMANCHE Matin	DIMANCHE A.Midi
Ouverture du greffe	13 h 45	19 h 30	7 h 45	12 h 45
Entraînement	14 h 15	20 h	8 h 15	13 h 15
Inspection du matériel	14 h 45	20 h 30	8 h 45	13 h 45
Début des tirs	15 h	20 h 45	9 h	14 h

L'entraînement se fera sur cible pendant 30 mn

Musique d'ambiance pendant les tirs

BLASONS

- Arc classiques : Blason Ø80 Poussins (Voir règlement C 3.1.1 & D3)
Blason Ø60 Benjamins et Minimes
Blason Ø40 pour les autres catégories
(Blason Ø40 trispots verticaux possible si demandé à l'inscription)
- Arcs à poulies : Blason Ø40 trispots verticaux de Cadets à Séniors 3
- Arcs nus : Blason Ø60 Cadets
Blason Ø40 Scratch (de Juniors à Séniors 3)
(Blason Ø40 trispots verticaux possible si demandé à l'inscription)

INSCRIPTIONS

- Poussins à Cadets 5€
Autres catégories 8€ Les départs suivants sont à 5€

Toute inscription non décommandée à l'avance sera due (sauf cas de force majeure).

Pour les poussins, une cible (4 archers maximum) sera réservée le samedi après-midi et jusqu'à 2 cibles (8 archers maximum) le dimanche matin. La répartition se fera selon le règlement FFTA.

Les inscriptions sont à envoyer par mail : inscription@lesarchersdargences.fr avant le **17 Octobre 2018.**

Les règlements sont à établir à l'ordre de l'**ESA tir à l'arc** et adressés à :
Thomas BOISGONTIER, 2 ter route de Troarn – 14370 Argences.

Entente Sportive Argençaise de Tir à l'Arc : Mairie Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES
Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z

Président : Ludovic BOUET Tél. : 06.58.49.89.00

E-mail : secretariat@lesarchersdargences.fr Site Internet : <http://esatiralarc-argences.clubeo.com/>

RECOMPENSES

INDIVIDUELLES : Aux 3 premiers de chaque catégorie

PAR EQUIPE : Trophée à la meilleure équipe de club **composée de 3 archers** :

- Un arc classique (de Cadet à Sénior 3)
- Un arc à poulies (de Cadet à Sénior 3)
- Un Jeune classique (Poussin, Benjamin Minime) ou un arc nu (Cadet & Scratch)

En raison de la formation continue obligatoire des arbitres qui a lieu le même week-end que notre concours, nous avons dû déclarer 2 concours auprès de la FFTA (1 le samedi et 1 le dimanche). Nous ne ferons qu'une seule cérémonie de récompense pour l'ensemble des tirs du week-end (le premier départ de chaque archer sera pris en compte pour les récompenses).

Les récompenses se dérouleront le dimanche soir vers **17h45**.

ARBITRES

Arbitre principal samedi : Pierre PONCET

Arbitre principal dimanche : Sylviane LAURENCE

Arbitres adjoints : Olivier DELIQUAIRE, Gérard NOËL, Ludovic BOUET, Thomas BOISGONTIER et Hervé BOISGONTIER

IMPORTANT

Tous les archers inscrits doivent se présenter au greffe munis d'au moins une des pièces suivantes :

- La licence de la saison en cours (papier ou dématérialisée) avec photo
- Le passeport sportif avec photo récente
- Tout autre justificatif officiel d'identité

- Un certificat médical ou le passeport signé du médecin si « NON » précisé sur la licence

La tenue blanche ou de club est obligatoire sur le pas de tir et sur le podium lors de la remise des récompenses.

Les chaussures de sport sont obligatoires.

Les chiens sont interdits dans la salle.

RESTAURATION

- Buvette et restauration sur place.
- Le dimanche matin : Un petit déjeuner vous est proposé à 3,50€ comprenant une viennoiserie, un verre de jus d'orange et une boisson chaude (café, thé, chocolat).

Pour des raisons d'organisation, il est impératif de s'inscrire à ce petit déjeuner avant le 17 octobre dernier délai en précisant le choix de la viennoiserie.

Et comme toujours :

**Pot de l'amitié après chaque tir.
La traditionnelle soupe à l'oignon est offerte
le samedi soir après le dernier tir.**

Toute l'équipe est impatiente de vous accueillir

Entente Sportive Argençaise de Tir à l'Arc : Mairie Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES

Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z

Président : Ludovic BOUET Tél. : 06.58.49.89.00

E-mail : secretariat@lesarchersdargences.fr Site Internet : <http://esatiralarc-argences.clubeo.com/>